

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
2h	RENDEZ-VOUS PRÉPARATOIRE EN CLASSE Rencontre avec le cinéaste, jeux sur les étapes de réalisation d'un film et la découverte des métiers du cinéma, test du matériel qui sera utilisé lors du tournage. Le scénario type est donné pendant ce RDV en classe pour que les élèves se l'approprient (désignation des rôles, dialogues...).	Intervenant - Médiateur	Dans l'établissement scolaire
5'	JOURNÉE TYPE DE TOURNAGE : Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Vestiaire
10'	Présentation de la Cité des Oiseaux et des activités de la journée.	Médiateur	Salle d'activité
1h45	Objectif : s'initier au documentaire naturaliste à partir de la faune et de la flore du site. Prises de vues avec des caméras. Prises de sons avec parabole et micro perche. Reportage en images à l'aide d'appareils photo numériques.	Intervenant - Médiateur	Extérieur, observatoire
1h	Pique-nique	Enseignant	Aire de pique-nique ou salle d'activité
2h	Objectif : poursuivre l'initiation aux techniques du cinéma animalier. Prises de vues sur le terrain, tournage du générique de fin du film.	Intervenant - Médiateur	Extérieur, centre de découverte
15'	Objectif : savoir porter un regard critique sur le travail réalisé. Visionnage et appréciation des images en salle.	Intervenant	Salle d'activité
15'	Bilan, rangement de la salle, passage aux toilettes.	Intervenant - Enseignant	Salle d'activité, extérieur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée + 1/2 journée RDV en classe
 Tarif : 6 € par élève (du 01/11 au 31/03)
 7 € par élève (du 01/04 au 31/10)
 + 3 € à 3,5 € pour le RDV en classe
 Intervenant : cinéaste animalier

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Durée de l'activité : 5h30 minimum.
- Prévoir 2 groupes.
- **Apporter une clé USB (minimum 16 Go) pour la restitution du film** (monté par l'intervenant et envoyé par courrier à l'établissement dans les 4 semaines).
- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux
 Les Boucheries
 85130 LES LANDES
 GÉNUSSON



PROGRAMMES SCOLAIRES

D'après les BOEN en vigueur

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

SECONDE : La Terre, la vie et l'organisation du vivant. Biodiversité, résultat et étape de l'évolution.

TERMINALE : La Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant. De la diversification des êtres vivants à l'évolution de la biodiversité. Diversification génétique et diversification des êtres vivants.

ART

Cinéma – audiovisuel.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.